

SE FORMER À LA RECHERCHE EN DEHORS DE L'UNIVERSITÉ



Geneviève ROBERTON

PERF SANTÉ

DÉROULEMENT DE L'INTERVENTION

Formation de professionnels de santé à la recherche et accompagnement méthodologique de projets de recherche (PHRIP ou hors PHRIP)

G. ROBERTON

ILLUSTRATION :

**Présentation de l'avant-projet de recherche
Groupe Recherche du CH St Cyr au Mont d'Or**

PLAN DE L'INTERVENTION

- La formation à la recherche des professionnels de santé paramédicaux en France
- Problématique
- Se former à la recherche dans le cadre de la formation continue
- La vocation de PERF SANTÉ
- Illustration : présentation de l'avant-projet de recherche par le groupe Recherche du CH de St Cyr au Mont d'Or, en cours de formation

Formation et recherche

- La formation à la recherche des professionnels de santé paramédicaux en France :
 - Formations initiales
 - Formations universitaires
 - Formation continue / DPC

Recherche et formation initiale (1/4)

● La formation initiale infirmière

- Intégration dans le contenu de la formation avec le programme 1992 :
 - Manque de cadrage réglementaire
 - Hétérogénéité de pratiques de formation et de niveau
- Réingénierie des formations paramédicales programme 2009 :
 - Formalisation d'une activité recherche sur le référentiel d'activités : *Veille professionnelle et recherche.*
 - Formalisation d'une compétence dédiée sur le référentiel de compétences : *Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques.*

Recherche et formation initiale (2/4)

- **Activité 9 *Veille professionnelle et recherche*** se décline en activités ou types de situation suivantes :
 - Relations avec des réseaux professionnels.
 - Lecture de revues professionnelles et de travaux de recherche en soins.
 - **Recherche sur les bases de données existantes dans les domaines des soins et de la santé.**
 - **Recherche, sur les bases de données existantes, des recommandations de bonnes pratiques.**
 - Rédaction de documents professionnels et de recherche..

Recherche et formation initiale (3/4)

Compétence 8 : *Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques*

Cette compétence se décline en six sous-compétences :

- Questionner, traiter, analyser des données professionnelles et/ou scientifiques.
- Identifier les ressources documentaires, les travaux de recherche et utiliser des bases de données actualisées.
- Utiliser les données contenues dans des publications scientifiques et/ou professionnelles.
- Choisir des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet étudié et les mettre en œuvre.
- Rédiger et présenter des documents professionnels en vue de communication orale ou écrite.

Recherche et formation initiale (4/4)

● La formation initiale infirmière (suite)

- L'universitarisation renforce et harmonise la formation aux méthodologies de recherche (1^{er} degré d'initiation à la recherche, niveau Licence) et développe une culture scientifique.
- Elle permet une poursuite de la formation à la recherche :
 - Cours en master dans le domaine des sciences de la santé.
 - Cours en master dans d'autres domaines universitaires (sciences biologiques et médicales, sciences humaines).

● Les autres formations paramédicales

- Inscrites dans la réingénierie (universitarisation).
- Activité et compétences Recherche partagées.

Recherche et formations universitaires

● **Cursus Master / Doctorat**

- Domaine des sciences de la santé en plein essor
 - Sciences cliniques infirmières
 - Infirmiers cliniciens spécialisés
 - Infirmiers, paramédicaux de pratiques avancées
- Domaines des sciences médicales
- Domaines des sciences humaines

● **Cursus Masters professionnels**

- Approche méthodologies de recherche
- Mémoire professionnel
- Pas d'accès en doctorat

● **DU, DIU**

- En recherche clinique par exemple (Lyon 1)

Recherche et formation continue

- **Formation des professionnels de santé aux méthodologies de recherche**
 - Introduite par l'ARSI dès le début des années 80.
 - Encore peu investie aujourd'hui par les organismes de formation, davantage par des associations professionnelles Loi 1901 à vocation scientifique.
- **Développement de la recherche paramédicale**
 - Une nouvelle dynamique des établissements de santé, y compris des établissements non CHU.
 - Une augmentation des appels d'offre concernant la formation aux méthodologies de recherche et l'accompagnement méthodologique de projets de recherche (PHRIP ou non) ciblant les paramédicaux.

Recherche et DPC (1/6)

- **Place de la formation à la recherche dans le DPC**
 - Formation aux méthodologies de recherche et accompagnement de projets de recherche en établissements de santé compatible avec les exigences d'un programme DPC.
 - Possibilité d'inscrire des journées de recherche dans un programme DPC.
 - **Enseignement et recherche** : deux méthodes d'évaluation et d'amélioration des pratiques validées par l'HAS parmi les méthodes requises pour un programme DPC.

Recherche et DPC (2/6)

ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE (1/5) :

- Rédaction d'articles en matière de qualité et de sécurité des soins éligible DPC :
 - L'article doit respecter les critères de qualité d'un document issu de la presse scientifique professionnelle selon la fiche HAS.
 - Ce doit être une publication d'un travail de recherche clinique, devant respecter les *Bonnes pratiques de la recherche clinique* et les dispositions de la Loi Jardé du 5 mars 2012 (protocole approuvé par l'ANSM et Comité de protection des personnes, consentement éclairé des patients participant à la recherche).

Recherche et DPC (2/6)

ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE (2/5) :

- **Rédaction d'articles en matière de qualité et de sécurité des soins éligible DPC (suite) :**
 - L'article doit comporter une discussion synthèse argumentée sur une bibliographie tirée de revues indexées avec des références scientifiques récentes pour valider un temps d'acquisition, vérification ou production de connaissances scientifiques, ou faire une synthèse de l'état de la science.
 - Le professionnel doit en être l'auteur effectif (ou auteur principal, si co-auteurs).
 - Il doit s'engager dans une analyse de ses pratiques et dans un suivi des actions d'amélioration de pratique qu'il entend lui-même adopter à la suite de son article.

Recherche et DPC (2/6)

ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE (3/5) :

- **Recherche clinique en matière d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins :**
 - Le travail de recherche clinique doit respecter les *Bonnes pratiques de la recherche clinique* et les dispositions de la Loi Jardé du 5 mars 2012 (protocole approuvé par l'ANSM et Comité de protection des personnes, consentement éclairé des patients participant à la recherche).
 - Il doit utiliser des indicateurs pertinents pour mesurer l'amélioration de :
 - l'organisation, la qualité ou la sécurité des soins,
 - la satisfaction ou l'état de santé des patients.

Recherche et DPC (2/6)

ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE (4/5) :

- **Recherche clinique en matière d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins (suite) :**
 - Le sujet de la recherche doit faire l'objet d'un temps de formation (nouveautés scientifiques ou synthèses de l'état de la connaissance utilisant une bibliographie tirée de revues indexées avec des références scientifiques récentes.
 - Le travail de recherche doit porter sur un sujet correspondant à la pratique personnelle du professionnel.
 - Il doit avoir fait l'objet d'une communication écrite respectant les critères de qualité d'un document issu de la presse scientifique professionnelle (HAS),
 - Ou orale avec résumé écrit dans des actes de colloque ou de congrès avec comité de lecture.

ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE (5/5) :

- **Recherche clinique en matière d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins (fin) :**
 - Le travail de recherche doit avoir conduit le professionnel à définir un programme personnel :
 - de suivi des actions d'amélioration,
 - ou de modifications de pratiques qu'il entend lui-même adopter à la suite de sa recherche.

Problématique (1/4)

- Les paramédicaux ont de nouvelles activités et compétences en lien avec la recherche :
 - contribuer à des recherches cliniques,
 - élaborer et conduire des projets de recherche appliquée au domaine des soins,
 - répondre à des appels à projets de recherche (PHRIP).
- Depuis 2013, la parution d'une instruction ministérielle relative aux différents programmes hospitaliers de recherche, dont le PHRIP, est annuelle. La parution intervient en principe au cours du 1^{er} trimestre de l'année en cours.

Problématique (2/4)

- De plus en plus d'établissements de santé inscrivent un axe « *développement de la recherche* » dans leurs contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec les Agences Régionales de Santé.
- Développement de la recherche paramédicale en synergie avec la recherche médicale.
- Développement de la recherche paramédicale visant l'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins.
- Ce qui amène plus en plus d'établissements de santé à vouloir impulser une dynamique de recherche en soins et à constituer un groupe Recherche au sein de leur structure.

Problématique (3/4)

- **Ces nouvelles activité et compétence trouvent leurs limites :**
 - Les professionnels en exercice sont, pour beaucoup, insuffisamment formés aux méthodologies de recherche, voire pas formés, en fonction de l'année d'obtention de leur diplôme professionnel.
 - La recherche paramédicale apparaît encore souvent comme purement théorique, loin des pratiques quotidiennes, ne répondant pas à l'opérationnalité immédiate requise par la réalité quotidienne.
 - Le développement d'une culture scientifique chez les paramédicaux , notamment les infirmiers, n'était pas vraiment ancré dans la culture professionnelle.

Problématique (4/4)

- Au regard de ce contexte, les besoins en formation aux méthodologies de recherche et à l'accompagnement méthodologique de projets de recherche s'accroissent.
- Les formations universitaires restent d'un grand intérêt mais :
 - déroulement sur un cycle de 2 ans minimum,
 - peu d'agents formés sur une année,
 - demandent un gros investissement de la part du formé.
- La formation continue, une voie à explorer.

- **Se former à la recherche dans le cadre de la formation continue**
 - Le processus
 - Les avantages
 - Les limites

LE PROCESSUS (1/9)

● Des modalités :

- Prise en compte du contexte institutionnel (analyse de l'existant, éléments contraints, projets institutionnels...).
- Programme de formation « à la carte ».
- Feuille de route à partir de l'analyse de l'existant.
- Suivi à distance des travaux intersessions.
- Aide rédactionnelle.
- Supervision des différentes étapes de la recherche.

LE PROCESSUS (2/9)

● Les modalités (suite) :

- Compte-rendu écrit de chaque module + global en fin de formation.
- Aide à la diffusion des résultats (communications écrites, orales, posters...).
- Suivi du réinvestissement de la formation sur 12 mois à compter de la fin de l'action de formation.
- Évaluation de l'impact de la formation selon les critères de la méthode Kirkpatrick validée par l'HAS.

LE PROCESSUS (3/9)

● Des étapes : entrée dans le projet de recherche

1^{er} module de formation :

- Recueil des interpellations, constats répétitifs, d'expériences pilotes, de travaux institutionnels...
- Identification de pistes de recherche potentielles.
- Sélection de 2 à 3 pistes prioritaires.

Travail intersessions :

- Premières consultations de la littérature.
- Premiers recueils de données empiriques.
- Exploration du cadre prescriptif.

LE PROCESSUS (4/9)

- Des étapes : élaboration de la question provisoire de recherche

2^{ème} module de formation :

- Exploitation du travail intersessions.
- Choix de la piste de recherche.
- Problématisation
- Travail sur les objectifs de la recherche

Travail intersessions :

- Dépend de l'avancée du travail intra-session du module.

LE PROCESSUS (5/9)

● Des étapes : protocole exploratoire

3^{ème} module de formation :

- Exploitation du travail intersessions.
- Préparation de l'exploration théorique de la question provisoire de recherche .
- Préparation de l'exploration empirique de la question provisoire de recherche .

Travail intersessions :

- Organisation de l'étape exploratoire
- Feuille de route
- Rédaction de l'avant-projet de recherche

LE PROCESSUS (6/9)

● Les étapes : élaboration du projet de recherche

1^{er} module accompagnement projet de recherche

- Exploitation de l'étape exploratoire.
- État de la connaissance (revue de littérature).
- Finalisation de la problématique.
- Élaboration du projet de recherche.

Travail intersessions

- Rédaction du projet de recherche en vue de communiquer à l'institution (1^{er} rapport d'étape).
- Feuille de route.
- Supervision à distance par l'intervenant.

LE PROCESSUS (7/9)

- **Les étapes : construction du modèle d'analyse**
2^{ème} module accompagnement projet de recherche
 - Approche théorique (repérage des auteurs, des théories) :
 - à partir des mots clés de la question de recherche et des hypothèses,
 - au regard des objectifs de recherche.
 - **Explicitation méthodologie d'enquête :**
 - choix des populations et structures,
 - choix et construction des outils de recueil de données,
 - choix des méthodes d'analyse.
- **Travail intersessions**
 - Poursuite de l'approche théorique + feuille de route.

LE PROCESSUS (8/9)

● Les étapes : protocole d'investigation

3^{ème} module accompagnement projet de recherche

- Exploitation du travail intersessions.
- Stratégie d'investigation.
- Méthodologie (présentation, argumentation).
- Journal de bord du chercheur.

Travail intersessions

- Conduite de l'investigation.
- Répartition du travail entre les membres du groupe.
- Supervision de l'intervenant.

LE PROCESSUS (9/9)

- **Les étapes : traitement des données, résultats et discussion, perspectives**
 - À partir de cette étape le suivi se fait à distance.
 - Planification de rencontres (demi-journée) en fonction de l'avancée du travail.

Travail intersessions

- Démarrage rédaction.
- Répartition du travail entre les membres du groupe.
- Supervision de l'intervenant.

LES AVANTAGES ET LIMITES (1/4)

● Les avantages :

- Formation en groupe, (dynamique toujours très positive).
- Formation concrète ancrée sur le contexte institutionnel, intégrant les ressources, et partant du matériau des établissements.
- Opérationnelle dès le 1^{er} niveau (3 x 2 jours en moyenne).
- Accompagnement méthodologique soutenu et direction méthodologique de l'entrée dans le projet de recherche à sa concrétisation.
- Programme DPC pluriannuel (2 à 3 ans en fonction de l'importance de la recherche).

LES AVANTAGES ET LIMITES (2/4)

● Les avantages(suite) :

- Permet de mettre en synergie démarche qualité, certification, par la conduite de travaux de recherche ciblés.
- Possibilités de partir d'EPP, de déclarations d'évènements indésirables, de saisines de la CRUQPC, d'expériences pilotes en unités de soins...
- Travaux pouvant déboucher sur des expérimentations en cours (protocoles de coopération des professionnels de santé).
- Intégration des équipes pédagogiques d'instituts de formation dans projets de recherche communs (ex. tutorat, toutes problématiques intéressant la formation des étudiants et élèves...).

LES AVANTAGES ET LIMITES (3/4)

● Les limites :

- Formations non diplômantes, contrairement aux formations universitaires.
- Nécessite un investissement et un engagement individuel dans la durée (2 à 3 ans).
- Nécessite un engagement institutionnel pérenne en termes :
 - d'organisation,
 - de dégagement de temps recherche sur le temps de travail,
 - de moyens logistiques (reprographie, secrétariat le cas échéant, saisie informatiques, ARC...).
 - de budget (cf. slide suivant).

LES AVANTAGES ET LIMITES 4/4

● Les limites (suite) :

- Requier un budget dédié en sus du coût de formation pour tous projets de recherche hors PHRIP (frais de déplacement et d'hébergement pour les investigations et la diffusion des résultats, logistique) et hors subventions possibles.

LA VOCATION DE PERF SANTÉ

- Promouvoir le développement de la recherche dans les établissements de santé par une didactique des méthodologies de recherche éprouvée.
- Développer l'excellence par le vecteur de la recherche :
 - Par une dynamique impulsée au décours des actions de formation.
 - Par l'action de son comité scientifique au travers de ses cibles scientifiques pluriannuelles :
 - Travaux de recherche à partir de problématiques identifiées dans le cadre de l'activité de formation.
 - Création de formations à partir des résultats des recherches initiées.

POUR CONCLURE (1/2)

- L'universitarisation de la formation initiale devient un bonne base d'initiation à la recherche pour un 1^{er} niveau d'initiation, mais est insuffisante pour conduire une recherche.
- La poursuite en cursus universitaire Master recherche et Doctorat devrait booster le développement de la recherche paramédicale au fil des années. Avec les limites en termes de nombres de professionnels engagés dans ce type de cursus.

POUR CONCLURE (2/2)

- D'ici là, la formation continue est une voie intéressante grâce à son opérationnalité et au nombre beaucoup plus important de professionnels formés pouvant s'inscrire et s'engager dans des projets de recherche.
- La formation continue constitue bien un vecteur significatif du développement de la recherche en soins.

RÉFÉRENCES MÉTHODOLOGIQUES (1/2)

Méthodes quantitatives

- CORBIÈRE, M. & LARIVIÈRE, N. (dir). *Méthodes qualitatives, quantitatives et mixtes dans la recherche en sciences humaines, sociales et de la santé*. Montréal : Presses de l'Université du Québec, 2014.
- GOULET, C. « Les méthodes de recherche clinique au service de la discipline infirmière ». *Recherche en Soins Infirmiers*, N° 59, décembre 1999.
- HAS « Méthodes quantitatives pour évaluer les interventions visant à améliorer les pratiques ». Guide méthodologique, juin 2007.
- MURA, T. « Méthodes quantitatives : quels outils au service de la recherche en éducation thérapeutique (ETP) ». 1^{ère} journée régionale sur la recherche en ETP. CHRU Montpellier, 2012.
- SIMARD, C. *Méthodes quantitatives*. Montréal : Modulo, 5^{ème} édition, 2013.
- SCHWARTZ, D. *Le Jeu de la science et du hasard. La statistique et le vivant*. Paris : Flammarion. [1994], 1999.

RÉFÉRENCES MÉTHODOLOGIQUES (2/2)

Méthodes qualitatives

- ALAMI, S. et al. *Les méthodes qualitatives*. Paris : PUF, 2^{ème} édition 2013.
- CORBIÈRE, M. & LARIVIÈRE, N. (dir). *Méthodes qualitatives, quantitatives et mixtes dans la recherche en sciences humaines, sociales et de la santé*. Montréal : Presses de l'Université du Québec, 2014.
- MUCCHIELLI, A. (dir). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin. 2^{ème} édition, 2009.
- PAILLÉ, P. & MUCCHIELLI, A. *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin. 2012.
- QUIVY, R. & CAMPENHOUDT (Van), L. *Manuel de recherche en sciences sociales* [1988], Paris : Dunod. 3^{ème} édition, 2006.
- PAILLÉ, P. (dir). Collectif. *La méthode qualitative - Posture de recherche et travail de terrain*. Paris : Armand Colin. 2006.
- SCHWARTZ, D. *Le Jeu de la science et du hasard. La statistique et le vivant*, Paris : Flammarion. [1994], 1999.
- « Numéro spécial : Concepts et modèles en psychologie », *Recherche en soins infirmiers*, n° 67, décembre 2001.

RÉFÉRENCES SCIENTIFIQUES

Références en lien avec le thème de recherche

- État de la connaissance à partir d'une recension des données scientifiques publiées, notamment les données issues de la pratique fondée sur les preuves (Evident Based Nursing -EBN-).
- Publications HAS.
- Publications des sociétés savantes concernées.

Références sciences infirmières

- FORMARIER, M. & JOVIC, L. (dir). *Les concepts en sciences infirmières*. Lyon : Mallet Conseil, 2012 (publication ARSI)